

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abeba, ÉTHIOPIE P. O. Box 3243 Téléphone 517 700 Fax: +251-1-517844

---

TI10734



**TROISIÈME RÉUNION DES MINISTRES DU COMMERCE  
DU FORUM AFRIQUE-INDE  
30 SEPTEMBRE – 1er OCTOBRE 2013  
JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD)**

**AU/TI/TD/3<sup>RD</sup>-AITMM/JS  
Original: Anglais**

**DÉCLARATION CONJOINTE DES MINISTRES  
DU COMMERCE DU FORUM AFRIQUE-INDE  
1er OCTOBRE 2013**

**DÉCLARATION CONJOINTE DES MINISTRES DU COMMERCE DU FORUM  
AFRIQUE-INDE , 1er OCTOBRE 2013**

1. **Nous, les Ministres africains du Commerce et le Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République de l'Inde**, avons tenu le 1er octobre 2013 une réunion à Johannesburg (Afrique du Sud) dans le cadre des rencontres annuelles Afrique-Inde des ministres du Commerce, comme prévue dans la Déclaration conjointe du 21 mai 2011. Cette réunion était adressée par la Présidente de la Commission de l'Union Africaine S.E. Dr Nkosazana Dlamini Zuma et co-présidée par S.E Dr Rob Davies le Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République Sud Africaine et de S.E.M. Anand Sharma, Ministre du Commerce et de l'Industrie de l'Inde.
2. **GUIDÉS** par l'impératif d'améliorer et de renforcer les relations commerciales et d'investissement entre l'Afrique et l'Inde afin de surmonter la menace de la pauvreté qui plane sur nos populations croissantes, promouvoir la croissance économique et le développement durable grâce à l'intensification des flux des échanges et des investissements entre l'Afrique et l'Inde, nous nous engageons à prendre des mesures concertées pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous avons pris acte du ralentissement économique mondial actuel ainsi que des défis posés par l'évolution récente de l'économie mondiale et nous reconnaissons qu'il est plus important de forger des partenariats économiques bénéfiques qui serviront de moteurs à la croissance économique et au développement socio-économiques de nos régions.
3. **NOUS SOMMES CONSCIENTS** de l'importance de modifier la composition du commerce de l'Afrique avec l'Inde partant des exportations de produits de base vers des produits à valeur ajoutée. À cet égard, nous exprimons la nécessité d'accroître les investissements dans les activités qui favorisent l'industrialisation de l'Afrique, comme indiqué dans le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) et le développement des infrastructures à travers le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) entres autres.
4. **NOUS AVONS PRIS NOTE** du rapport intérimaire sur la mise en œuvre des engagements communs que nous, les parties africaine et indienne, avons pris au cours des première et deuxième Conférences des Ministres du Commerce Afrique-Inde tenues respectivement à Addis-Abeba et à New Delhi en mai 2011 et mars 2012, notamment celui portant sur le renforcement des capacités en matière de commerce et la conclusion d'accords de coopération commerciale entre l'Inde et les Communautés économiques régionales (CER) africaines, ainsi que la création d'instituts panafricains dans le cadre des Sommets du Forum Afrique-Inde.
5. **NOUS APPELONS** les deux parties à examiner les modalités permettant d'assurer l'examen mutuel et la responsabilité des engagements souscrits par le biais d'un mécanisme de suivi-évaluation complet.

6. **NOUS FÉLICITONS VIVEMENT** à cet égard le gouvernement de l'Inde pour avoir mis en œuvre, à travers l'Institut indien du commerce extérieur (IICE), des programmes de perfectionnement et de formation des cadres sur le commerce international, à travers le Centre indien d'études sur l'OMC (CEO). Le gouvernement indien pourrait envisager d'étendre des programmes similaires de renforcement des capacités dans des pays africains qui n'en ont pas bénéficié. À leur tour, les États membres de l'Union africaine pourraient vulgariser ces programmes au niveau national au profit des fonctionnaires des ministères du Commerce. Nous apprécions les efforts déployés par le gouvernement de l'Inde en matière de renforcement des capacités des Chambres de commerce et des Agences de promotion des investissements des pays africains à travers des programmes de renforcement de capacités organisés par *Invest India* et la Confédération des industries indiennes (CII). Nous sommes persuadés que ces programmes se traduiront non seulement par le développement de leurs compétences, mais aussi par l'établissement de liens solides entre les entreprises indiennes et africaines. Nous reconnaissons le rôle important joué par l'Institut national de conception (INC) de l'Inde dans le renforcement des capacités des femmes artisans de l'Afrique rurale par le biais du Programme de formation en matière d'intervention de conception en vannerie dans le cadre des initiatives prises au titre du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde.
7. **NOUS AVONS PRIS ACTE** de la reconnaissance par les Communautés économiques régionales (CER) de l'Inde en tant que partenaire important, ainsi que des efforts que déploie l'Union africaine pour promouvoir l'intégration régionale en Afrique. Nous avons également pris note du fait que les CER font partie intégrante de la structure du Sommet du Forum Afrique-Inde, et que le Plan d'action du deuxième Sommet comporte plusieurs initiatives régionales. Nous avons constaté que les CER africaines se sont inscrites dans une dynamique réelle de création de marchés communs, ce qui aura un impact considérable sur les relations économiques Afrique-Inde. Nous accueillons avec satisfaction la mise sur pied du Groupe de travail conjoint Inde-COMESA (GTIC) pour examiner la faisabilité de la conclusion d'un Accord de libre-échange (ALE) ou d'un Accord commercial préférentiel (PTA) entre l'Inde et la COMESA. Nous avons mis l'accent sur la nécessité d'assurer une meilleure cohérence et coordination des cadres que l'Inde entretient avec les CER en tenant compte de l'agenda d'intégration plus large de l'Afrique.
8. **NOUS RECONNAISSONS** l'importance du rôle des diverses institutions panafricaines dont le gouvernement indien poursuit la mise en place dans de nombreux domaines sous les auspices des Sommets du Forum Afrique-Inde pour le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines, ce qui permettra aux pays africains de réaliser leurs objectifs de développement. Il s'agit notamment, comme cela avait été décidé lors du premier Sommet, de la création de quatre institutions, à savoir : (i) l'Institut indo-africain du commerce extérieur, (ii) l'Institut indo-africain du diamant, (iii) l'Institut indo-africain de planification et d'administration de l'éducation, et (iv) l'Institut indo-africain des technologies de l'information, et de six autres institutions dont il avait été convenu lors du deuxième Sommet, à savoir : (a) le Groupe indo-africain intégré de l'agro-alimentaire, (b) le Groupe indo-africain intégré du textile, (c) le Centre indo-

africain pour les prévisions météorologiques à moyen terme, (d) l'Université indo-africaine des sciences de la vie et de la Terre, (e) l'Institut indo-africain de l'agriculture et du développement rural, et (f) l'Académie indo-africaine de l'aviation civile. À cet égard, nous exhortons les deux parties à accélérer les procédures internes qui faciliteront et accéléreront le processus d'établissement des institutions panafricaines, notamment l'Institut indo-africain du Commerce extérieur, qui devrait offrir des programmes de renforcement des capacités techniques pour renforcer le niveau et la qualité de la participation de l'Afrique dans le commerce extérieur.

9. **NOUS PRENONS ACTE** que la relation Inde-Afrique a acquis un caractère suffisamment robuste et dynamique pour assumer la dimension d'un partenariat stratégique. Les investissements indiens en Afrique ont enregistré un bond du fait de l'importance du volume de ceux intervenus au sein des secteurs des télécommunications, de la technologie de l'information (IT), de l'énergie, de l'ingénierie, des produits chimiques, des produits pharmaceutiques et de l'automobile. Les investissements actuels de l'Inde en Afrique sont estimés à plus de 50 milliards de dollars américains. Nous notons également qu'en dépit de la tendance à la hausse des flux d'investissement entre l'Inde et l'Afrique, les niveaux d'investissement actuels ne reflètent pas le véritable potentiel en la matière. Il existe une importante opportunité d'accélération des flux d'investissement au sein des secteurs à fort potentiel de coopération, à savoir ceux de l'agriculture, y compris l'agro-alimentaire, les produits pharmaceutiques, textiles, miniers, pétroliers et du gaz naturel, les technologies de l'information et les services reposant sur les technologies de l'information (IT & ITES), les pierres précieuses et la bijouterie, les infrastructures de base, notamment les routes et les chemins de fer.
10. **Nous AVONS aussi PRIS NOTE** des mesures qui sont prises par «Invest India» pour faciliter le partage d'informations sur les opportunités d'investissement et la coopération entre les entrepreneurs des deux parties. Le portail Internet sur les investissements « Portail Afrique-Inde des investissements » mis en place par ses soins vise à fournir des informations sur le scénario global d'investissement, y compris les possibilités et politiques d'investissement en Afrique et en Inde. En outre, «Invest India» est en train de réaliser des Guides des affaires sur les cinq régions de l'Afrique, lesquels mettent en évidence les politiques d'investissement des pays importants de chaque région, les secteurs prépondérants de chaque région, les processus de création d'entreprises, les questions liées à la fiscalité, les projets importants, etc. Nous notons aussi les progrès faits par les pays africains et la nécessité d'échanger des informations et d'engager un dialogue sur les Traités relatifs aux d'investissements entre l'Afrique et l'Inde.
11. **NOUS AVONS ÉGALEMENT PRIS NOTE** des progrès réalisés par le Conseil des Affaires Afrique-Inde (CAAI) depuis sa première réunion tenue en mars 2012 à New Delhi. Le dialogue Afrique-Inde s'est intensifié au cours de cette période durant laquelle des progrès significatifs généralisés ont été accomplis dans tous les divers domaines. Les cinq Groupes de travail ont échangé des vues sur l'infrastructure, l'agriculture et les textiles, les produits manufacturés à valeur ajoutée, les services et le renforcement des

compétences. Nous approuvons le plan d'action proposé pour l'année 2014 par le CAAI, et nos gouvernements soutiendront pleinement la mise en œuvre de ces initiatives tout en ne gardant à l'esprit les priorités de développement et la croissance inclusive de nos pays. Compte tenu du fait que l'Afrique abrite six des dix économies les plus dynamiques au monde et que les classes moyennes en plein essor de l'Afrique et de l'Inde constituent un marché important de consommation, nous renouvelons notre confiance au CAAI quant à la promotion de la coopération commerciale grâce au transfert de technologies et à l'identification de possibilités d'affaires à la fois en Afrique et en Inde. Nous exhortons les deux parties à entreprendre des travaux en vue de surmonter les obstacles du commerce entre l'Afrique et l'Inde.

12. **NOUS AVONS LARGEMENT ÉCHANGÉ** sur la préparation de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra en décembre 2013 à Bali, en particulier sur la nécessité de coordonner les positions des pays en développement sur un accord potentiel dans les domaines de la facilitation des échanges, de certains aspects des questions agricoles et un ensemble de dispositions spéciales pour les pays les moins avancés (PMA) ainsi des dispositions pour le traitement spécial et différencié (S&D) en faveur des pays en développement. Nous nous engageons à œuvrer de concert pour parvenir à un résultat équilibré sur ces questions à la Conférence ministérielle de Bali, en conformité avec le mandat du Cycle de Doha pour le développement. Nous réaffirmons notre soutien aux pays africains qui sont dans le processus d'accession à l'OMC et nous appuyons la demande de l'UA d'avoir le statut d'observateur à l'OMC. Nous avons noté que la Conférence des ministres africains du commerce se tiendra du 21 au 25 octobre 2013 pour traiter de ces questions.
13. **NOUS SOULIGNONS** la nécessité de renforcer la coopération Afrique-Inde au sein du secteur des services, y compris les services bancaires, les technologies de l'information et les services reposant sur les technologies de l'information (IT & ITES), notamment le développement de logiciels et les services basés sur la voix, les télécommunications, les services en recherche et développement (RD), les services professionnels et les films, la musique et la télévision, pour n'en citer que quelques-uns.
14. **NOUS EXPRIMONS** notre sincère gratitude au gouvernement et au peuple de la République d'Afrique du Sud pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à l'ensemble des délégations et pour les excellents moyens fournis pour l'organisation réussie de la présente Conférence.

\*\*\*\*\*